

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	OSBORN DRY GRAPHITE LUBE 76210
Code du produit.	M-5824

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	lubrifiant
Utilisations Déconseillées	Aucun

Identification de la société

Osborn
2350 Salisbury Road North
Richmond, IN 47374 USA

Téléphone

(765) 965-5333

Fax

(765) 935-0212

Email (personne compétente)

marketsupport@osborn.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence

Transport d'urgence: CHEMTREC 24 hr. 1-800-424-9300 / 1 (703) 527-3887 (Collect calls accepted)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR / WHIMIS 2015 / Classification GHS

Flam. Aerosol 1; Gaz liquéfié; Skin Irrit. 2; Repr. 2; STOT SE 3; STOT RE 1; Asp. Tox. 1STOT RE 2

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger



DANGER

Mention(s) d'Avertissement

Aérosol extrêmement inflammable.

Mention(s) de Danger

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée., Route: Inhalation

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mention(s) de Mise en Garde

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Autres dangers:

Nocif pour la vie aquatique.

Autres informations:

Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt. *	N° CAS	Classification des dangers
n-Hexane	> 60	110-54-3	Flam. Liq. 2; H225 Asp. Tox. 1; H304 Repr. 2; H361 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373
Propane	10 - 20	74-98-6	Flam. Gas 1; H220 Gaz liquéfié; H280
Butane	10 - 20	106-97-8	Flam. Gas 1; H220 Gaz liquéfié; H280
Aliphatic hydrocarbons (Stoddard Solvent)	5 - 10	8052-41-3	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H336 STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 2; H401 Aquatic Chronic 3; H412

Autres informations – Aucun

* The exact percentage withheld as a trade secret in accordance with 29 CFR 1910.1200.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la victime hors de la zone contaminée. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Contact avec la Peau

En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion

Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Requérir le secours d'un médecin. NE PAS faire vomir.



OSBORN DRY GRAPHITE LUBE 76210

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinction Appropriés

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

-Moyens d'extinction à Proscrire

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Vapeur très inflammable (point d'éclair inférieur à 23°C).

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.

Référence à d'autres sections

Aucun

Autres informations

Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs. Mise à la terre/liaison equipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas 50 °C / 122 °F.

-Matières incompatibles

Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

lubrifiant

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(VLE)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
n-Butane	106-97-8	800 ppm	250 ppm	-----	-----	-----
Propane	74-98-6	1000 ppm	Aspyx.#	-----	-----	#
n-Hexane	110-54-3	50 ppm	50 ppm*	-----	-----	*Skin
Aliphatic hydrocarbons (Stoddard Solvent)	8052-41-3	100 ppm	100 ppm	-----	-----	-----

#Assure minimum oxygen content of work atmosphere:
Méthode de surveillance recommandée

NIOSH 1300 (Ketones I); NIOSH 1500 (hydrocarbons, B.P. 36 - 126 °C); NIOSH 1501 (Hydrocarbons, Aromatic); NIOSH 1550 (Naphthas)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage



Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)



Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Thermal hazards

Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Rien de connu

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aerosol
Couleur.	Colorless
Odeur	Pétrole dénaturé / D'huile de mazout
Seuil Olfactif (ppm)	Non disponible
pH	Non disponible
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	Not available
Point d'Eclair (°C)	-104 (Propane)
Taux d'Evaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Extrêmement inflammable
Limites d'Explosivité	2.1% - 9.5% v/v (Propane)
Pression de Vapeur (Pascal)	ca. 95 x 10 ⁴ (Propane)
Densité de Vapeur (Air=1)	ca. 1.56 @ 0°C (Propane)
Masse volumique (g/ml)	Non disponible
Solubilité (Eau)	Non disponible
Solubilité (Autre)	Non disponible



OSBORN DRY GRAPHITE LUBE 76210

Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	450 (Propane)
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique	<20 cSt
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

Autres informations Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué.
Conditions à éviter	Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts
Produit(s) de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation, Contact avec la Peau, Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

n-Hexane (N° CAS 110-54-3):

Toxicité aiguë	Orale: LD50 ≈16 g/kg-bw (Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.) Cutanée: LD50 >2 g/kg-bw. rabbit Inhalation: LC50 > 17600 mg/m3 (Vapeur), 24-hr. rat (Peut provoquer somnolence ou vertiges.)
Irritation/Corrosivité	Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
Toxicité à dose répétée	LOAEL: 37973 mg/kg (101 days, oral, rat, CNS effects) NOAEL: 1135 mg/kg (101 days, oral, rat, CNS effects) NOAEC: 1760 mg/m3 (90 day, inhal., female mice, nasal lesions) LOAEC: 3000 ppm (12 hr a day for 16 weeks, inhal., rat, CNS effects)
Cancérogénicité (Par analogie avec des produits apparentés)	NOEL: 31736 mg/m3 (2 years, inhal. Oncogenic effects)

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Des études sur des animaux ont montré que des expositions répétées ont des effets indésirables sur le processus de reproduction.

Aliphatic Hydrocarbon (Stoddard Type) (N° CAS 8052-41-3) - Par analogie avec des produits apparentés:

Toxicité aiguë (calculated / estimated)	Orale: LD50 >5000 mg/kg-bw Cutanée: LD50 >2000 mg/kg-bw Inhalation: LC0 ≥5.28 mg/l (Vapeur), 4-hr. rat - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Irritation/Corrosivité	Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.



OSBORN DRY GRAPHITE LUBE 76210

Toxicité à dose répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.:

Oral: NOEL 750 mg/kg

Dermal: NOEL 0.5 ml/kg bw

Inhalation: NOEL \geq 1000 mg/m³

Cancérogénicité

Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité

Peu probable

Toxicité pour la reproduction

Peu probable

Propane (CAS# 74-98-6):

Toxicité aiguë

Inhalation: LC50 = 1237 mg/L (2-hr, mouse, gas)

Irritation/Corrosivité

Pas de preuve d'effets irritants lors d'utilisation et de manipulation normales.

Sensibilisation

Non sensibilisant pour la peau.

Toxicité à dose répétée

NOAEC: \geq 19678 mg/m³ (28-day, rat, Effets systémiques)

LOAEC: 21641 mg/m³ (28-day, rat, effects: Poids corporel)

Cancérogénicité

Pas de données. Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

Mutagénicité

Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.

Toxicité pour la reproduction

Non attribué

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

n-Hexane (CAS# 110-54-3):

A court terme

LC50 (96 heures): >1000 µg/L (*Oryzias latipes*)

LC50 (48 heures): 45 mmol/m³ (*Daphnia magna*, mortality)

EC50 (96 heures): 2.66% (*C. pyreniodosa*)

À long terme

NOELR (28 jours) 2.8 mg/l (*Poissons*) QSAR

NOELR (21 jours): 4.88 mg/l (*Daphnia magna*) QSAR

NOEL (96 heures) 2.077 mg/l (*Algae*) QSAR

Stoddard Solvent (CAS# 8042-41-3):

A court terme

LL50 (96 heures): 3.5 mg/L (*Chaetogammarus marinus*)

ErC50 (96 heures): 1.2 mg/l (*Pseudokirchnerella subcapitata*)

À long terme

NOEL (21 jours): 0.28 mg/L (*Daphnia magna*)

NOEC (96 heures): 0.16 mg/L (*Pseudokirchnerella subcapitata*)

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Non disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas classé comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes

Rien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.



OSBORN DRY GRAPHITE LUBE 76210

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
numéro ONU,	1950	1950	1950
Désignation officielle de transport	Aerosols, inflammable	Aerosols, inflammable	Aerosols, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable		

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ce produit a été classé conformément à la section 12 de la CPR et le FDS contient toutes les informations exigées par la CPR.

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: July 19, 2015

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger

- H220: Gaz extrêmement inflammable.
- H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226: Liquide et vapeurs inflammables.
- H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:
- H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:
- H401: Toxique pour la vie aquatique.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Avvertissement: Nous croyons que les énoncés, l'information technique et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais ils sont donnés sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Il peut ne pas être valide pour ce matériel si elle est utilisée en combinaison avec d'autres matières. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.